



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 7 mai 2025

Déplacement de Madame Patricia Miralles à Saint-Nazaire (44) à l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération de la Poche de Saint-Nazaire le 11 mai 2025

Cette commémoration s'inscrit dans le cadre du cycle de commémoration des 80 ans de la Libération de la France.

Occupée dès 1940, Saint-Nazaire fut un point clé du dispositif allemand sur la façade atlantique. La poche de Saint-Nazaire fut l'un des derniers bastions allemands à tomber, bien après la libération du reste de la France, au terme de combats acharnés, de destructions massives d'infrastructures et de matériels, et au prix de nombreuses vies humaines, civiles comme militaires.

Ce déplacement s'inscrit dans la volonté de la ministre de mettre en lumière les lieux de mémoire décisifs dans l'histoire de la Libération. Le 11 mai 2025, elle présidera la cérémonie commémorative des 80 ans de la Libération de la poche de Saint-Nazaire, par la suite, elle présidera la commémoration du 80^e anniversaire de la Tragédie de la Brosse à Saint-Viaud.

1/Programme prévisionnel

Séquence 1 : Cérémonie commémorative – Place François Blancho, Saint-Nazaire

Toute presse accréditée

10h00 : Arrivée de la ministre

Accueil républicain

Lectures par des lycéens

Allocution du Maire de Saint-Nazaire

Allocution du Maire de Saarlouis

Discours de la ministre

Chant des Marais

Dépôt de gerbes

Hymne européen

11h30 : Fin de la séquence

Séquence 2 : Cérémonie commémorative - Stèle de la Brosse de Saint-Viaud

Toute presse accréditée

14h25 : Arrivée de la ministre

Accueil républicain

Lecture du message du Maire de Saint-Viaud et madame Cécile Desourteaux représentants les villes et familles amies de la Brosse

Lecture du message du Président du Département de la Haute-Vienne

Lecture du message du Président du Département de la Loire-Atlantique

Discours de la ministre

Chant des Partisans

Dépôts de gerbes

15h00 : Fin de la séquence

2/Modalités d'accréditations

Les demandes d'accréditations médias sont à adresser avant le vendredi 9 mai, 17h00 à l'adresse suivante : pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD**
Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15